

Formation Certifiante au Titre Professionnel « Assistante de Vie aux Familles »

Durée et rythme

595H en centre et **210 H** en entreprise

Publics

Etre demandeur d'emploi
Avoir 17 ans minimum
Expérience dans le secteur demandé et / ou validation partielle du Titre ADVF
Savoir lire, écrire et compter, Niveau V
Bonnes compréhension et transmission des consignes orales et écrites
Bonne résistance physique et aisance relationnelle
Motivé par les métiers d'aide à la personne
Possibilité d'ouverture des modules à 2 salariés

Intervenant

Equipe formateurs santé et aide à la personne - ADPI

Objectifs

Obtention du titre professionnel ADVF
Acquérir les compétences techniques et comportementales permettant d'accéder à l'emploi dans le secteur de l'aide à la personne

Programme

- Activité 1 Assister les personnes dans les actes essentiels de leur vie quotidienne
Activité 2 Relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants à leur domicile
- Activité 3 Assister les personnes dépendantes dans leurs tâches domestiques et dans la préparation de leur repas
 - Préparation à l'emploi – stage en entreprise

Modalités de formation

Formation intensive et rémunérée conventionnée par la Région Ile de France

Nombre de places

Minimum : 8
Maximum : 17

Financement – Tarif

à l'Heure/Stagiaire

Formalités

Réunion d'Information collective et rendez-vous individuel -apportez CV et lettre de motivation-
ADPI 94, rue Haxo 75020 Paris -M° Télégraphe ; ligne 11-